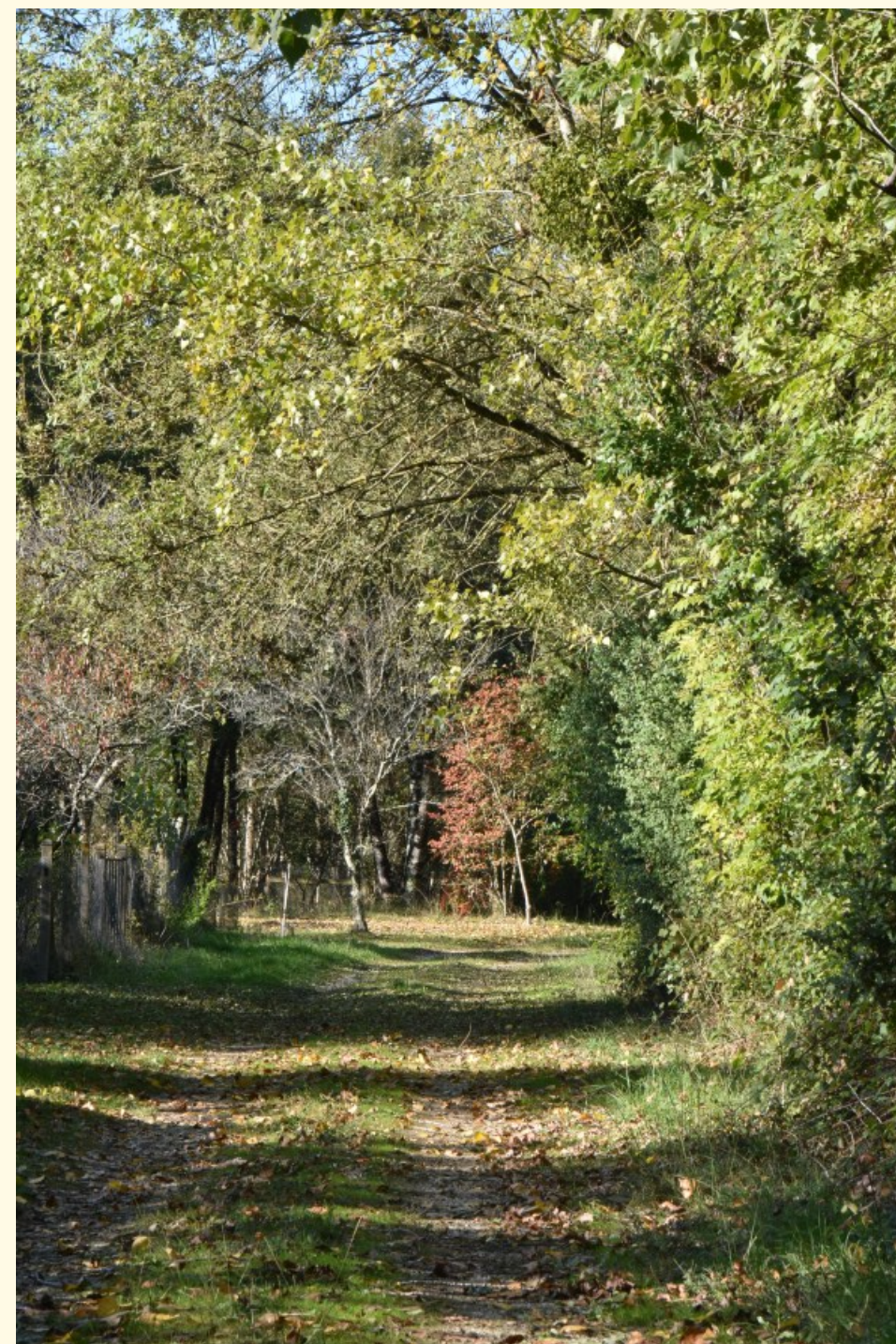




Bonne année 2026

Bellefonds



BULLETIN MUNICIPAL

2026

EDITO DU MAIRE

Dernier édito de ce mandat accompagné de mes vœux et ceux des conseillers municipaux.

Une année 2025 chargée d'investissements, d'évènements également mais aussi de chamboulements climatiques, politiques nationaux et internationaux.

En cours d'année, nous avons dû rechercher un nouvel agent technique pour remplacer Nicolas parti pour une autre collectivité et organiser un jury pour sélectionner un candidat. Sur une vingtaine de candidatures, 4 ont été retenues. Thomas MOULIN a été choisi car son profil répondait à 90 % aux critères demandés pour ce poste.

Le boulanger d'Archigny a décidé du jour au lendemain de ne plus approvisionner le distributeur de pain. Après un chemin semé d'embûches, enfin, dès le 3 janvier, nous aurons de nouveau du pain dans un distributeur neuf mais j'en reparlerai dans ce bulletin.

Je vous parlerai également des investissements de 2025.

Les aléas créés par la mise en place du nouveau ramassage des déchets semblent être résolus pour tout le monde mais que de COUACS et de dysfonctionnements a-t-il fallu résoudre avant.

Mis à part tous ces petits soucis, tout va bien à Bellefonds. J'en profite pour remercier les associations pour leurs animations annuelles.

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2026.

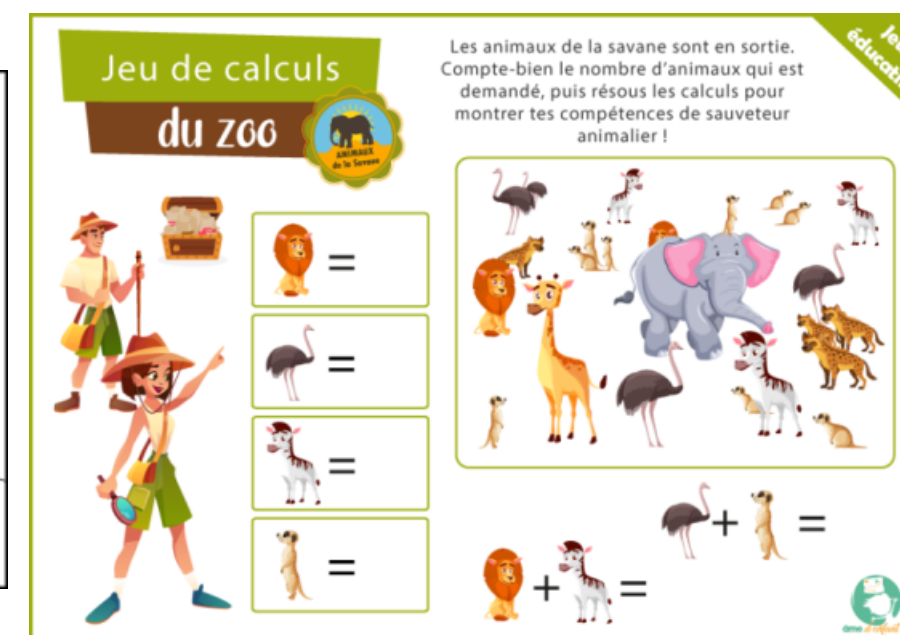
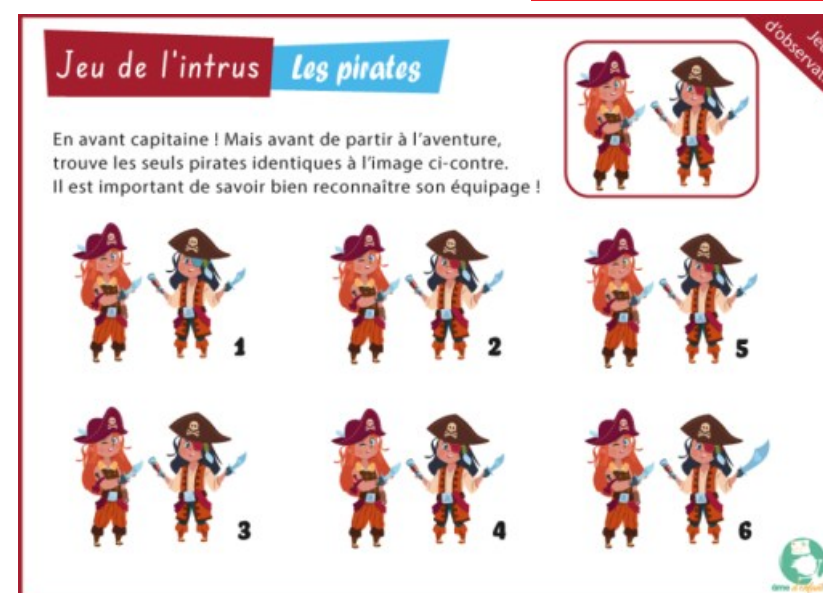
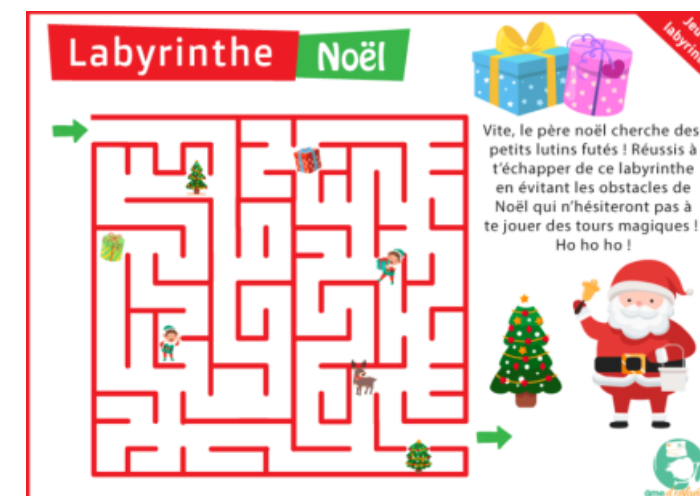
Bonne lecture à tous.

Bernard



Directeur de publication : HENEAU Bernard
Mise en page : FAVRE Béatrice
Photographe : REDON Annie
Imprimé par nos soins

JEUX



PETIT TRAIT D'HUMOUR



*Petit précis de circulation financière ...
indispensable par les temps qui courent !*

Une journée maussade dans un petit bourg humide au fin fond de la Grèce.
Il tombe une pluie battante et les rues sont désertes.

Les temps sont durs, le pays est très endetté, tout le monde vit à crédit.

Arrive un riche touriste allemand. Il arrête sa belle grosse voiture devant le seul hôtel de la ville et il entre.

Il pose un billet de 500 euros sur le comptoir et demande à voir les chambres disponibles afin d'en choisir une pour la nuit.

Pour 500 euros, le propriétaire de l'établissement lui donne toutes les clés et lui dit de choisir celle qui lui plaira.

Dès que le touriste a disparu dans l'escalier, l'hôtelier prend le billet de 500 euros, file chez le boucher et règle la dette qu'il a envers celui-ci.

Le boucher se rend immédiatement chez l'éleveur de porcs à qui il doit 500 euros et rembourse sa dette.

L'éleveur, à son tour, s'empresse de régler sa facture à la coopérative agricole où il se ravitaille en aliments pour le bétail.

Le directeur de la coopérative se précipite au pub régler son ardoise.

Le barman glisse le billet à la prostituée qui lui fournit ses services à crédit déjà depuis un moment.

La fille, qui occupe à crédit les chambres de l'hôtel avec ses clients, court acquitter sa facture chez notre hôtelier qui pose le billet sur le comptoir, là où le touriste l'avait posé auparavant.

Le touriste Allemand redescend l'escalier, annonce qu'il ne trouve pas de chambre à son goût, ramasse son billet et s'en va.

Personne n'a rien produit !
Personne n'a rien gagné !
Mais plus personne n'est endetté !
Et le futur semble beaucoup plus prometteur.

C'est ainsi que fonctionnent les plans de sauvetage au profit des pays de l'Europe en difficulté !

Vous voyez que ce n'est pas la peine d'avoir fait l'ENA pour comprendre !



SOMMAIRE

Investissement 2025 *page 4*
Machine à pain *page 6*

Informations municipales *page 7*

- *Élections municipales 2026, Inscriptions liste électorale*
 - *Manifestations 2025, PanneauPocket, Déchets verts, Commande fuel, Assistantes maternelles,*
 - *Horaires mairie, déchèterie de l'Oisillon, gendarmeries*
 - *Cérémonie du 11 novembre, course cycliste, vie économique et locale,*
 - *Tarifs salle des fêtes, cimetière, élagage - broyage*
- Les tarifs indiqués dans ce bulletin sont susceptibles d'évoluer en cours d'année sur décision du conseil municipal*
- *Centre Communal d'Action Sociale*

Associations communales *page 13*

- *La Belle Fontaine aux Livres*
- *Club Solidarité Amitié*
- *Club de gym, Comité des Fêtes*
- *ACCA de Bellefonds*
- *2 CV du Poitou*

Informations générales *page 20*

- *Eaux de Vienne*
- *Grand Châtellerault : La Maison de l'Habitat, Souriez, vous allez économiser, PLUi,*
- *Présence verte services, La Maison de Lisa*

Divers

- *Bellefonds, histoire et légendes* *page 25*
- *Petit trait d'humour...noir* *page 26*
- *Page jeux des enfants* *page 27*

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT 2025

1°) Achat de matériels

Ces achats étaient nécessaires pour venir compléter dans un premier temps, voir remplacer dans un second temps, le broyeur d'accotement Rousseau actuel et d'une tondeuse débroussailluse.

Pourquoi avoir fait ces achats ?

- Le broyeur d'accotement que nous avons actuellement ne nous permet pas de broyer derrière le tracteur et n'est pas réglable hydrauliquement en latéral. Celui dont nous avons fait l'acquisition le permet ainsi nous évitons soit de prendre la tondeuse, soit la débroussailluse à dos qui étaient ainsi maltraitées par l'état du terrain.

- Le tondeuse débroussailluse nous permet de broyer des épines, des ronces dans les endroits inaccessibles avec le broyeur.

Prix du broyeur : 13 080,00 € TTC

Prix de la tondeuse : 2 000,00 € TTC

8 796 € du Département et 2 473,72 de FCTVA que nous percevrons en 2027.

- Achat de 150 chaises pour la salle des fêtes. Nous avons conservé 35 chaises pour la petite salle (je parlerai de cette salle après ce chapitre) puis 110 chaises pour prêter à la population de Bellefonds en cas de besoin.

Prix des chaises : 4 924,00 € TTC

2858 € du Département et 807,73 € de FCTVA que nous percevrons en 2027.

2°) Chemin de la Caborgne

Ce chemin nécessitait une intervention pour guider les eaux pluviales vers le bourg. Un fossé a été creusé le long du mur de soutènement du champ du dessus, puis des ½ buses ont été changées et d'autres ont été repositionnées pour évacuer ces eaux vers le bourg.

Ces travaux ont été effectués par le maçon Monsieur PLATON (qui a depuis arrêté son activité)

Montant des travaux : 2 070,00 € TTC

Subvention du Département : 1 099,00 €

FCTVA (2027) : 339,56 €

3°) Salle de convivialité à La Vergnaie

Depuis quelques années nous constatons une recrudescence de locations de salle par des petits groupes (20 à 30 pers.), ce qui nous a amené à réfléchir, après le départ de la jeune locataire du 1 La Vergnaie, sur la possibilité de transformer ce logement en petite salle de convivialité. Les travaux ont consisté à :

- retirer la cloison séparant le séjour de la chambre ce qui nous donnait une pièce de 35 m²;

HISTOIRE

LES SOURCES MAGIQUES DE BELLEFONDS



Bellefonds compte au moins 11 sources, au Bourg, à la Roche, à la Roserie, à la Maraîche entre autres, dont quelques-unes ont donné une eau parfaitement potable, « les sources à boire ».

1. Les Sables de la Fontaine, où se fournissaient les marchands de sable chargés du sommeil des enfants, après leur avoir raconté de belles histoires.

2. La Source Hyeuse, dont la consommation rendait grincheux le plus gentil des villageois.

3. La Source aux Lumas se trouvait dans une cavité d'herbe fraîche et tendre qui abritait des quantités d'escargots, une aubaine pour les gourmets des environs.

4. La Source des Ennuis, dont les vieux assuraient qu'en boire une gorgée porterait malheur à toute une famille pendant des générations.

5. La Source Sûre, en revanche, faisait partie des « sources à boire » évoquées plus haut. Seul problème, les anciens sont partis en gardant le secret de son emplacement. C'est regrettable.

6. La Source Elle Rit : si une brave personne commettait l'imprudence de s'y désaltérer, elle pouvait se mettre à jeter des sorts à ses voisins en éclatant d'un rire diabolique.

7. La Source Comme un Pot, personne n'en a entendu parler, et on ne sait vraiment pas ce qu'elle vient faire dans cette liste. Passons-la sous silence.

8. L'Eau de Vie, à ranger bien entendu dans les sources à boire, mais... avec modération. Les aînés la connaissaient depuis la nuit des temps pour ses bienfaits et (hic) ses méfaits.

9. L'Eau de Consolation, comme son nom l'indique, pouvait parfois contribuer à réconforter un malheureux ayant subi un grave échec amoureux.

10. L'Eau Roscope, vous l'aurez deviné, remplaçait avantageusement la boule de cristal quand on se demandait avec inquiétude ce que l'avenir pouvait bien réserver. Une eau extra-(trans)lucide !

11. L'eau Dorante ? Vous vous en doutez, personne ne voulait s'en approcher à moins de vingt mètres, car elle semblait concentrer tout ce dont on cherche à se délester discrètement. Beurk.

12. L'Eau Tantique, très pure au contraire, avait le pouvoir de faire sortir de son puits la Vérité toute nue : un vrai détecteur de fake news avant la lettre !

13. L'Eau Tarie était également une eau à boire, mais pas de chance, il n'y en a plus. Dommage.

Nous avons mentionné 13 sources. Pourquoi ? Parce que **Bellefonds a de la ressource** ! D'autre part, vous comprendrez que, pour d'évidentes raisons de sécurité, nous n'avons pas indiqué les emplacements des Sources Magiques.

Bonne année 2026 !

N. et F. Blanchard

INFO GÉNÉRALE

Présence Verte Services, fondée en 1993, œuvre depuis plus de 30 ans pour le maintien à domicile des personnes âgées ou fragiles.



Elle propose deux services essentiels : **le portage de repas** et la **téléassistance**, visant à préserver autonomie, sécurité et bien-être.

Le portage de repas ne se limite pas à la livraison : il maintient le lien social et participe à la prévention de la dénutrition. Les repas sont équilibrés, adaptables aux régimes, et contribuent à une alimentation régulière et de qualité, avec une présence humaine rassurante.

La téléassistance repose sur une centrale d'écoute dédiée, avec deux offres :

- A domicile : alerte en cas de chute ou malaise.
- Mobile : dispositif géolocalisable pour une intervention rapide

L'association s'appuie sur des valeurs fortes : **proximité, solidarité et innovation**.

Son équipe de professionnels qualifiés formés en continu garantit un accompagnement de qualité.

Présence verte Services est partenaire de votre commune et vous permet des tarifs préférentiels.

LA MAISON LISA

Un nouveau lieu d'écoute et de soutien vient d'ouvrir ses portes à Châtelleraut : la Maison Lisa, un espace entièrement dédié aux aidants.

Prendre soin d'un proche malade, âgé ou en situation de handicap, c'est un engagement de tous les jours, souvent exigeant et parfois éprouvant. Pour offrir un peu de répit à celles et ceux qui accompagnent, Grand Châtelleraut et MSA Services Poitou ont inauguré le mardi 7 octobre un lieu unique dans le Nord Vienne, installé au sein du CCAS de Châtelleraut.

Accueil, écoute, échanges, ateliers, accompagnement psychologique... la Maison Lisa, c'est un espace convivial où chaque aidant peut trouver soutien, information et ressources pour mieux vivre son rôle au quotidien.

Un pas de plus vers une ville solidaire, attentive à celles et ceux qui prennent soin des autres

INVESTISSEMENT

- ôter la cloison séparant le WC de la salle de bain et installer une porte de 0,90 m nous donnant un WC pour PMR (Personne à Mobilité Réduite)

- changer la porte d'entrée et faire une rampe d'accès PMR.

- aménager la cuisine avec 2 plans de travail, 1 réfrigérateur/congélateur, 1 four électrique, 1 micro-ondes, 1 plaque gaz 3 feux et 1 lave vaisselle industriel.

Les travaux de reprise de l'électricité dans la salle, les WC et la cuisine puis l'aménagement de la cuisine et des WC, la pose de toile de verre, la peinture et la fabrication et la pose de la rambarde de protection de la rampe PMR ont été effectués par nos soins.

Montant des travaux et équipements :	12 360,38 € TTC
Fonds de concours Grand Châtelleraut :	5 224,30 €
FCTVA (2027) :	2 027,60 €

En résumé, le montant TTC de ces investissements s'élèvent à 34 434,38 €.

Le montant des subventions à 17 977,30 € et le FCTVA à 5 648,61 €

Donc, en fond propre, nous avons dépensé 10 808,47 €.

Le début de l'année 2026 sera consacrée plutôt à lancer diverses études techniques et financières pour les projets demandés dans le dispositif « Villages d'avenir » chapeauté par Monsieur Raphaël VOLOVITCH de la sous préfecture de Châtelleraut.

Déjà plusieurs rencontres ont eut lieu avec le CAUE 86 (Conseils Architecture Urbanisme Environnement de la Vienne), le Syndicat Energie Vienne et l'AT 86 (Agence des Territoires)

Les projets, nous les avons déjà abordé mais il faudra faire des choix, établir des priorités.

L'ancien atelier (au fond de la cour de la mairie) deviendrait une bibliothèque, un lieu d'échanges intergénérationnels (un don de 1 500 livres nous a été fait).

L'ancienne mairie et habitation de l'instituteur à La Vergnaie, au bord de la D 749 qui était devenue un logement mais qui ne correspond plus aux nouveaux critères DPE se verrait transformer en bar/restaurant ou gîte communal.

Mais là encore les coûts financiers nous guideront.

En ce qui concerne l'habitation du bourg (celle en face du Monument aux Morts), c'est un point d'interrogation car elle est très endommagée.

INVESTISSEMENT

HISTOIRE DU DISTRIBUTEUR DE PAIN

Nous sommes le 7 juillet 2025, nous trouvons coller sur le distributeur un écriteau nous annonçant qu'à partir du 17 juillet, il n'y aura plus de pain. Personne n'a eut la politesse de me tenir informé. Je téléphone à Monsieur FIEVET, l'ancien boulanger d'Archigny, avec qui j'ai gardé contact. Je lui explique la situation. Il n'était pas au courant mais malgré tout il me donne le n° de téléphone de la secrétaire comptable du nouveau boulanger. Je l'appelle. Gentiment, elle me répond que tout simplement qu'une partie du personnel sera en congé à cette date et qu'il sera très compliqué de recharger le distributeur.

Sauf qu'elle ne savait pas tout ou qu'elle n'a rien voulu me dire car quelques jours après, j'ai une personne au téléphone qui est commercial chez « Le Distrib » fabricant et gestionnaire de distributeurs automatiques et là, j'apprends que le boulanger n'alimentera plus les distributeurs de pain de Bellefonds, Liniers, Monthoiron, Thuré et Senillé-St Sauveur.

J'apprends par la suite par Monsieur MARTINEAU, le commercial, que la location de ce genre de matériel et peu importe la marque coûte 425 € HT par mois. et que le boulanger doit une somme importante relative à cette location.

Je ne vais pas vous raconter les différentes transactions avec les différents fabricants que j'ai du réaliser car c'est un livre.....

Résultat, la commune va louer un distributeur neuf de la marque « Le Distrib » à partir du 3 janvier pour la somme de 300 € HT par mois avec une option d'achat en cours d'année 2026. Cela va nous laisser le temps de déposer des demandes de subventions. A l'achat, les loyers versés seront déduits du prix.

Mais, il faut un boulanger pour mettre le pain sinon le distributeur ne sert pas à grand-chose !

Après avoir contacté plusieurs boulangers, seul celui de Lavoux est intéressé. Il mettra du pain tous les jours sauf le lundi. Il pourra également mettre le dimanche matin du pain et des viennoiseries.

Vous étiez, lors de la réunion publique du 28 juillet, environ 70 % de personnes présentes à vouloir ce service, maintenant, il faudra le faire fonctionner car autrement, il disparaîtra définitivement.

L'achat de ce distributeur sera conditionné aux 2 critères suivants :
1°- Que le boulanger assure correctement le remplissage du distributeur en pains toute la semaine et de viennoiseries le dimanche;

2°- **Que nous fassions tous l'effort de prendre du pain au distributeur**

Sinon patatras.....



INFO GÉNÉRALE



Depuis septembre 2024, la compétence « Planification urbaine », auparavant exercée par chaque commune, a été transférée à l'agglomération de Grand Châtel-lerault. Celle-ci élabore désormais le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), un document qui permettra de décider, avec les 47 communes, comment organiser le territoire : où construire des logements, comment préserver la nature et les terres agricoles, où développer de nouvelles activités, et comment améliorer les déplacements et la qualité de vie.

Le PLUi s'appliquera à terme sur tout le territoire de l'EPCI. L'instruction de chaque autorisation d'urbanisme sera donc réalisée sur la même base pour les 47 communes. Il fixera les grandes orientations d'aménagement et les règles de construction applicables sur l'ensemble des communes, tout en tenant compte des spécificités locales.

Le PLUi de Grand Châtellerault sera aussi un PLUi-HM, allant au de-delà d'un simple document de planification urbaine. Il intègre également les volets « Habitat » et « Mobilité », afin de mieux articuler le développement des logements, les besoins en déplacements, et l'organisation des services sur l'ensemble des territoires. Il permettra ainsi de penser de manière cohérente l'aménagement du territoire, en conciliant dynamisme local, attractivité et transition écologique.

Actuellement, nous sommes engagés dans la phase de diagnostic, qui se poursuivra jusqu'au second semestre 2026. Cette étape essentielle permet d'analyser et de comprendre le territoire, ses atouts, ses besoins et ses enjeux pour les années à venir.

Afin de permettre à chaque habitant et élu de s'informer et de contribuer à son élaboration, un cahier de doléances sera prochainement mis à disposition dans chaque mairie.

Dès à présent, vous pouvez également nous contacter pour toute question ou contribution à l'adresse suivante : plui-hm@grandchatellerault.fr

INFO GÉNÉRALE

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SOURIEZ, VOUS ALLEZ ÉCONOMISER !

Soutenu par
Grand Châtellerault



VOTRE THERMOSTAT
CONNECTÉ
+ L'INSTALLATION
+ L'APPLICATION

100% gratuit
et sans abonnement !

Découvrez comment réduire la consommation d'électricité de vos appareils de chauffe (radiateurs électriques, pompes à chaleur et ballons d'eau chaude).
Contactez-nous au 09 72 10 17 18 !

Votalis
La bonne énergie

En partenariat avec
GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

INFOS COMMUNALES

ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN

A partir des élections municipales de mars 2026, dans les communes de moins de 1 000 habitants comme Bellefonds, le conseil municipal sera élu selon les mêmes modalités que celui des autres communes. Les conseils municipaux seront, désormais, élus au **scrutin de liste proportionnel et paritaire, sans possibilité de panachage**.

Dès 2026, les changements sont les suivants :

1°) Les listes devront respecter l'alternance homme-femme, favorisant ainsi une meilleure représentation des femmes dans les conseils municipaux;

2°) Pour faciliter la constitution des listes, elles pourront comporter 2 noms en moins ou bien 2 noms en plus.

	Effectif légal du Conseil Municipal	Au minimum	Au maximum
BELLEFONDS (250 hab.)	11	9	13

3°) Le panachage n'est désormais plus possible. **(Lorsqu'un nom sera rayé, ajouté sur le bulletin de vote ou l'ordre de la liste modifiée, celui-ci sera considéré comme nul).**

Avant 2026, les électeurs de Bellefonds pouvaient composer librement leur bulletin de vote en rayant ou ajoutant des noms de candidats.

4°) Dès le premier tour, si une seule liste est en lice, elle obtiendra automatiquement la totalité des sièges du conseil municipal.

5°) Si plusieurs listes, dès le premier tour, celle qui obtient la majorité absolue, obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle proportionnelle de la plus forte moyenne.

6°) Si aucune liste n'atteint les 50 % des suffrages exprimés au premier tour, un second tour est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli 10 % des suffrages exprimés. Ensuite, le système est le même : la moitié des sièges pour la liste arrivée en tête, et répartition des sièges restants entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages au second tour.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, il est nécessaire de vous inscrire sur la liste électorale de la commune.

L'inscription sur la liste électorale peut être réalisée jusqu'au vendredi 6 février 2026, soit directement en mairie, soit par internet « Demande d'inscription sur les listes électorales » sur le site Service Public.

INFO COMMUNALES

Manifestations 2026

- Vœux du Maire : 9 janvier à 18h30
- Fête de la Saint Antoine : 17 janvier
- Choucroute de l'ACCA : 7 mars
- Printemps des poètes « Au plaisir des mots » : 21 mars
- Banquet des Laboureurs : 28 mars
- Randonnée pédestre du Comité des Fêtes : 12 avril
- 24^{ème} concentration des 2CV : 5 au 7 juin
- Soirée Moules-Frites : 27 juin
- Ball-trap : 22 et 23 août
- Repas des Aînés : Septembre (date à déterminer)
- Repas dansant du Comité des Fêtes : 24 octobre

Être informé en temps réel, c'est essentiel. Pour cela, il existe **PANNEAUPOCKET**

PanneauPocket est une application conçue pour **faciliter la communication entre votre mairie et vous, les habitants.**

Une fois téléchargée, elle vous donne accès à toutes les informations importantes de votre commune.

Elle est gratuite et ne nécessite aucune information personnelle.

DÉCHETS VERTS

Pour venir déposer vos déchets verts à l'espace prévu à cet effet, prendre rendez-vous en mairie. En effet, l'ouverture à des dates fixées n'a pas fonctionné !!

Au cours de l'année, une journée broyage sera organisée. Il vous sera alors possible de venir retirer du broyat.

La date vous sera communiquée ultérieurement.

COMMANDE DE FUEL : Merci de donner vos quantités en mairie avant le 24 janvier.

LES ASSISTANTES MATERNELLES DE BELLEFONDS

✓ Anita MICHAUD
10 route d'Archigny
06.64.25.80.94
05.49.85.25.14

✓ Marie-Laure METAIS
34 route de la Roserie
06.56.87.05.96
05 49 21 80 84

INFO GÉNÉRALE

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

La Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault -
Espace Conseil France Rénov' :

Votre interlocuteur privilégié pour les travaux de rénovation de votre logement

L'équipe pluridisciplinaire de la Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault est à votre écoute pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet de rénovation et vous apporter de manière neutre et gratuite des conseils techniques, financiers et fiscaux, ainsi qu'une assistance dans le montage des dossiers de demandes de subventions.

Un doute dans votre projet ? Une offre commerciale qui semble trop alléchante ? La Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault, votre guichet unique et gratuit vous accompagne dans votre projet d'amélioration de l'habitat :

- Des conseils neutres, objectifs, techniques et personnalisés pour la définition de votre projet de rénovation
- Des visites conseils pour étudier votre projet
- Un accompagnement tout au long de votre projet par un technicien qualifié
- Une aide à la constitution des dossiers de demandes de subventions

Afin de connaître l'éligibilité de votre projet à d'éventuelles aides financières (Ma Prime Rénov', CEE...), nous vous invitons à contacter la Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault.

Des aides financières spécifiques pour l'amélioration de l'habitat très dégradé ou inadapté :

Un accompagnement financier majoré, avec la participation de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault, de l'ANAH et du Conseil Départemental de la Vienne est possible pour un projet d'adaptation des logements lié à la perte d'autonomie ou pour une rénovation d'ensemble d'un bien très dégradé, sous certaines conditions.

Cet accompagnement renforcé s'adresse aux propriétaires bailleurs, sans condition de ressources, mais également aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources.

ATTENTION ! Face à la recrudescence d'actions commerciales frauduleuses sur le territoire, nous vous rappelons que la Maison de l'Habitat, comme tout service public, ne réalise pas de démarchage téléphonique, ni commercial. N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute !

Contact :

Maison de l'Habitat de Grand Châtellerault

Uniquement sur rendez-vous

1 square Gambetta - 86100 Châtellerault

05 49 93 00 05

Accueil téléphonique :

Lundi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h00

Mail :

renovonsvotrehabitat@grandchatellerault.fr

INFO GÉNÉRALES



Votre compte Eaux de Vienne en ligne

En 2024, Eaux de Vienne a lancé son Agence en ligne pour ses 168 000 abonnés. Cet espace client accessible 7 jours/7 et 24h/24, permet à chacun de gérer toutes ses démarches au fil de l'eau.

Les abonnés peuvent notamment consulter, télécharger et imprimer leurs factures à tout moment. Il est possible aussi de régler en ligne par carte bancaire et d'opter pour le prélèvement automatique ou la mensualisation. Cette interface allie souplesse et fiabilité, permettant d'ajuster son mode de paiement à tout moment tout en garantissant la protection des données des utilisateurs.



Le prélèvement automatique

Le prélèvement automatique de vos factures vous facilite la vie : plus de courrier à envoyer, plus de déplacement. Vous recevez vos factures, précisant le détail de la somme due, quelques jours avant la date de prélèvement qui sera précisée. Demandez un mandat de prélèvement auprès de [votre centre de rattachement](#) et renvoyez-le complété, accompagné de votre relevé d'identité bancaire (RIB). Le prélèvement automatique se fera deux fois par an, au réel, à échéance de la facture.

La mensualisation

Elle vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Vous recevrez deux factures réelles. Chaque facture intègre votre plan de mensualisation pour les cinq mois à venir (soit 10 échéances en tout à l'année). Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Vous pourrez choisir vous-même les montants de vos mensualités. Ceux-ci seront validés par notre service Clientèle qui vous enverra un mail de confirmation. Pour vous faire mensualiser, vous pouvez créer [votre espace en ligne](#) ou contacter [votre centre de rattachement](#).

Toute l'actualité d'Eaux de Vienne

L'Agence en ligne met aussi à disposition des usagers des articles d'actualité ainsi que des informations pratiques sur Eaux de Vienne et sur l'eau potable en général. Pour créer son compte, il suffit de se connecter sur [ael.eauxdevienne.fr](#), muni des informations figurant sur sa facture ou son contrat.

Les outils de communication habituels avec les abonnés (appel téléphonique, réseaux sociaux, courrier, déplacement dans un centre Eaux de Vienne...) sont maintenus en parallèle.

HORAIRES

Horaires d'ouverture de la mairie

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h - 12h	14h - 18h
MARDI	8h - 12h	14h - 18h
JEUDI	8h - 12h	14h - 18h
VENDREDI	8h - 12h	14h - 18h
SAMEDI IMPAIR	8h - 12h	

NOUVEAU HORAIRE DE LA DECHETERIE DE L'OISILLON

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	/	9h-12h	/	9h-12h	/	9h-12h	/
Après-midi	/	14h-17h30	/	14h-17h30	/	14h-17h30	/

HORAIRES DES GENDARMERIES

	BONNEUIL-MATOURS		PLEUMARTIN	
	matin	après-midi	matin	après-midi
Lundi	8h-12h	14h-18h		
Mardi			8h-12h	14h-18h
Mercredi	8h-12h	14h-18h		
Jeudi			8h-12h	14h-18h
Vendredi	8h-12h	14h-18h		
Samedi			8h-12h	14h-18h
Dimanche et jours fériés			9h-12h	15h-18h

INFO COMMUNALES

Il est agréable de constater que la cérémonie organisée devant chaque Monument aux Morts de France, et commémorant la fin de la guerre 14/18 en ce 11 novembre qui a fait taire les canons de la Grande Guerre, continue à mobiliser les uns et les autres, venus rendre hommage à ceux qui se sont sacrifiés dans les tranchées du nord, pour notre Liberté si chèrement gagnée.



COURSE CYCLISTE VIENNE CLASSIC ESPOIR

Le dimanche 8 mars 2026 entre 13 heures et 14 heures, comme chaque année, au moment du passage de la course, il sera interdit de stationner sur les accotements et les trottoirs et la circulation dans le sens contraire de la course sera également interdite.

Le trajet 2026 change :

Les coureurs arriveront de Bonneuil-Matours par la D 749, ils traverseront le bourg et au lieu de prendre la route d'Archigny, ils prendront la route des Mées, passeront le carrefour de la route des Cueilles et de la route des Sables, en direction de la Maison Rouge.

Au carrefour de la Maison Rouge, ils tourneront à gauche en direction de la route d'Archigny qu'ils traverseront et se dirigeront vers Bonneuil-Matours par la route des Meuniers. Puis ils reviendront sur la commune par la route d'Archigny et repartiront par la route des Meuniers, au carrefour de « Madrolle ».

Leur passage étant rapide, nous vous demandons d'attendre, si possible, avant de vous déplacer en véhicule pour la sécurité de tous.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

VIE ÉCONOMIQUE ET LOCALE

APRF Peinture / Intérieurs / Ravalement Entreprise RGE 05 49 86 12 06 / 06 08 62 25 28	Boucherie GUILLARD 17 rue de Saintonge Bonneuil-Matours 05 49 21 08 34
Epicerie ambulante GALLWA Wilfried 07 80 59 67 30 (à Bellefonds, le mercredi des semaines paires vers 9 heures)	La Ferme du Vieux Bellefonds 05 49 85 23 13
Diagnostic Habitation Pascal BARRAUD du CHERRON Diagnostic certifié par le CATED 06 59 22 38 79	DUVAULT Mickaël Entrepreneur Travaux Forestier Elagage - Bois de chauffage à façon 06 12 03 25 66
Ets PEROU Matériel agricole et TP 05 49 85 22 61	SARL Electricité Chauffage Ventilation HERAULT Anthony 06 61 95 11 05

ASSOCIATIONS

Découvrez les animations nature de la LPO dans notre commune !

Le groupe local LPO Archigny / Bellefonds est heureux de vous proposer 3 animations. Venez découvrir la richesse de notre patrimoine naturel et participez à des activités ludiques et éducatives

Animation 1

Vendredi 20 février

Projection « Le vivant qui se défend »

LPO Poitou-Charentes

Salle des fêtes de Bellefonds à 20 h

Partant d'un récit personnel et sensible, le film retrace le cheminement de Vincent Verzat entre militantisme et naturalisme, et fait le lien entre les animaux sauvages et les luttes qui sont menées partout en France contre la destruction de leurs habitats. Le réalisateur illustre comment le combat écologique peut mener à la découverte passionnée de la faune sauvage, et ouvre ainsi des pistes de réflexion cruciales sur les modes de mobilisation citoyenne pour la protection de la nature. Un film pour passer à l'action ! Echanges et discussion après la projection.

Rendez-vous à la salle des fêtes de Bellefonds à 20 h.

Gratuit. Tous publics. Renseignements : vienne@lpo.fr ou 06 89 82 44 32

Animation 2

Dimanche 17 mai

Les oiseaux au Vieux Bellefonds

LPO Poitou-Charentes

Bellefonds, 9 h

Sortie à deux voix, ornitho & exploitant agricole, sur les oiseaux, les aménagements et les pratiques agricoles.

Rendez-vous sur la place de la mairie à 9 h.

Gratuit. Tous publics. Renseignements 06 44 73 08 11 ou vienne@lpo.fr

Animation 3

Dimanche 7 juin

Comme les années passées, sortie nature (3 km environ) sur le plateau de Bellefonds à la découverte de la faune et de la flore. Suivi d'un pot au parc de loisirs.

Rendez-vous sur la place de la mairie à 9 h.

Gratuit, ouvert à tous public, prévoir des chaussures adaptées.

Renseignements 06 44 73 08 11



Ci-joint, les photos des animations de l'année 2025, la nuit de la chouette avec une quarantaine de participants et la sortie nature avec une dizaine de personnes.



ASSOCIATIONS

2 CV DU POITOU

Club des 2CV du POITOU

En 2025, la concentration des 2CV s'est déroulée sous le beau soleil du week-end de la fête de la Musique. D'ailleurs les capotes ont roulé à l'arrière, avec quelques toiles protégeant du soleil. Une 2CV rouge et jaune entièrement refaite en décapotable, n'a même pas craint la moindre goutte de pluie !



Lors du rallye du samedi, les petites Citroën aux yeux ronds ont encore découvert de nouveaux chemins vers La Puye... ainsi que les deux lavoirs du village de Cenau et sa petite église acadienne ! Nous avons découvert une pépite discrète : le vieux pont médiéval sur l'Auzon à Berthoin à proximité de l'ancienne voie romaine 'Via Antonia'. **Y aurait-il un lien avec Saint Antoine de notre église de Bellefonds ???**



L'association reviendra l'an prochain du **5 au 7 juin** pour fêter ses 30 ans !!! Vous serez les bienvenus le samedi en journée pour discuter avec les deuchistes passionnés.....

Pour contacter le club Karine Petit 06 48 96 95 60

INFO COMMUNALES

DIFFERENTS TARIFS COMMUNAUX 2025

SALLE DES FETES

ETE	COMMUNE	HORS COMMUNE
FORFAIT WEEK-END	170 €	275 €
HIVER		
FORFAIT WEEK-END	220 €	315 €
Caution : 600 €		

SALLE DE CONVIVIALITÉ

ETE	COMMUNE	HORS COMMUNE
FORFAIT WEEK-END	25 €	45 €
HIVER		
FORFAIT WEEK-END	45 €	65 €
Caution : 300 €		

Nouveau : Location percolateur (9 L) avec tasses : 15 €

CIMETIERE

	Concessions m ²	Columbarium	Cavurne
Perpétuelle	50 €	395 €	150 €
50 ans	30 €	316 €	100 €
30 ans	20 €	253 €	75 €
15 ans		203 €	
Jardin du souvenir : dispersion des cendres + plaque = 80 €			

ELAGAGE—BROYAGE

La commune vous propose une nouvelle offre de service.
Outre le broyage et l'élagage avec le tracteur, vous pouvez faire appel au service technique pour de la tonte et/ou du débroussaillage avec le matériel de la commune.

Broyage - Elagage	Intervention sur la commune	40 € l'heure
	Intervention hors commune	47 € l'heure
Nouveau : Tonte - Débroussaillage (sur la commune)		27,50 € l'heure

C.C.A.S.

SAINT ANTOINE :

Malgré les frimas de l'hiver, notre Saint Antoine rencontre toujours un succès indéniable et malheureusement, nous sommes obligés de refuser du monde.

Grace aux bénévoles très actifs, cette journée offre aux participants un moment très convivial, chaleureux et festif, avec l'après-midi une animation dansante, des jeux (belote ou jeux de société) et se poursuit le soir, pour les courageux, avec un dîner où sont partagés les restes de midi.



La Saint Antoine 2025 a permis, une fois encore, d'organiser un événement pour les enfants de Bellefonds, à la période de Noël.

REPAS DES AINES DE LA COMMUNE :

Le dimanche 5 octobre 2025, une quarantaine de personnes se sont réunies autour d'un repas préparé et servi par les membres du CCAS.

Kir pétillant

Assiette colorée

Trou normand

Roti de porc sauce poivre

Haricots verts, pommes de terre rissolées

Salade / fromages

Tarte aux pommes

Café

Les moins de 65 ans de la commune, les gens extérieurs à la commune et les membres du CCAS, peu importe leur âge, peuvent également participer moyennant le paiement de leur repas.

NOEL DES ENFANTS :

En 2025, 17 enfants de Bellefonds ont bénéficié d'une place de cinéma et 9 ont préféré assister à la petite kermesse de Noël.



Après le goûter, quelques jeux et un moment calme avec l'association « La Belle Fontaine aux Livres », le Père Noël est venu leur remettre à chacun un petit cadeau.



La commune a reconduit son partenariat avec AXA pour vous apporter une solution santé pour vous, près de chez vous.

AXA vous propose une offre santé avantageuse, pensée pour protéger votre famille, réduire vos dépenses, et vous offrir un vrai service de proximité.

- ✓ Tarif négocié pour les habitants (-20%)
- ✓ Conseiller de proximité, accessible et disponible
- ✓ Démarches simplifiées et accompagnement personnalisé

Protégez mieux votre avenir avec les solutions que votre conseiller de proximité vous apportera pour tous les aléas de la vie (perte d'autonomie, obsèques et transmissions et l'optimisation fiscale)

Pour toute question, vous pouvez contacter Isabelle TESSIER au 06 62 14 19 47 ou par mail : isabelle.tessier.am@axa.fr



ASSOCIATIONS

A.C.C.A. de BELLEFONDS

Information, cohabitation et préservation de la nature : la FFRandonnée et la FNC renouvellent leur coopération

A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Territoriales qui s'est tenu en novembre 2025 à Paris, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée) ont signé une nouvelle convention nationale de partenariat pour trois ans intitulée « Vivre la nature ensemble ! ».

Cette convention, qui s'inscrit dans la continuité d'un dialogue initié en 2018, vise en priorité à renforcer la cohabitation, le respect de chacun et la sécurité.

Renforcer l'information locale

La convention prévoit :

- une information des randonneurs sur les périodes et zones de chasse à travers notamment la signalétique des panneaux chasse en cours et la sensibilisation des randonneurs à cette signalisation;
- la diffusion d'une charte commune des bons comportements, qui met l'accent sur 3 points (cohabitation sur les espaces ruraux, sécurité en période de chasse et préservation de l'environnement).

Mieux prévenir les conflits d'usage

Les deux fédérations travailleront ensemble sur :

- la formation de leurs adhérents aux règles de cohabitation;
- des actions conjointes de médiation locale en cas de difficultés;
- des outils d'information pratiques

Préserver la nature et protéger l'accès au chemin

La FFRandonnée et la FNC collaboreront également sur la cohabitation au sein des espaces naturels et ruraux, la préservation des chemins ruraux et de la nature par des actions de sensibilisation et des chantiers nature.

Par cette convention, la FNC et la FFRandonnée affirment leur volonté d'agir ensemble pour une nature où chaque usager trouve sa place dans le respect de l'autre et de l'environnement.

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature...).

La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont près de 945 000 pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France.

La FFRandonnée est la fédération déléguée par le ministère des Sports pour promouvoir et encadrer la randonnée pédestre en France. Elle représente 30 millions de randonneurs, dont 250 000 licenciés dans 3 500 clubs, et gère un réseau de 227 000 km de sentiers balisés (GR®, GRP®, CR). Engagée pour un accès libre, sécurisé et durable aux espaces naturels, la FFRandonnée agit en faveur de la santé, du bien-être et de la préservation des territoires, en collaboration avec les collectivités locales.

COMMUNIQUE DE PRESSE en date du 19 novembre 2025

ASSOCIATIONS

Club de Gym de Bellefonds

Fidèles à nos objectifs:

Proposer une gamme variée d'animations pour prendre soin de sa santé sur la commune et en partageant du bon temps entre amis/amies.

Yoga, Gym d'entretien, marche active : activités toujours engagées cette année.

- **Mardi soir** : Nadine Besseau, professeur de Yoga propose pour la 3^{ème} année des séances de **yoga** basées sur la respiration.

Un groupe assidu de 20 adhérents suit ce cours très apprécié. Tout le monde ressort détendu !



- **Jeudi matin** : Christine Fournier, professeur de gymnastique dispense des séances de **gymnastique douce** en musique. Les corps de nos 16 participantes sont entretenus sans courbatures !

- **Jeudi soir** : Marie-Jo et Marie-Laure pilotent la **marche hebdomadaire** sur des circuits de quelques kilomètres intégrant beaucoup de chemins. En Automne, en Hiver avec lampes et équipements fluos ! au Printemps et même une partie de l'Eté. Souvent une dizaine de personnes marchent ensemble sur la commune mais parfois aussi sur Bonnes, Archigny, La Chapelle Moulière... Bonne humeur garantie !

NOUVEAUTE : Une Activité conviviale **Animation jeux de société** a eu lieu en novembre 2025, c'était une occasion de découvrir de nouveaux jeux en s'amusant ensemble. A reconduire



GRANDE MARCHÉ ANNUELLE : nous proposerons comme en 2025, une 4^{ème} **randonnée pédestre** mais la date n'est pas encore fixée...

L'an dernier 85 personnes ont marché sur nos parcours du Vieux-Bellefonds aux Essarts en passant par le plateau des Bornais. Les pauses gourmandes avec du 'fait maison' à mi-chemin et à l'arrivée ont toujours eu un franc succès !

Pour nous rejoindre, poser une question, contactez et nous vous accueillerons avec Plaisir !

Le bureau du club

Marie-Jo Rangier : 06 63 19 04 12 Marie-Laure Métails : 06 56 87 05 96 Karine Petit : 06 48 96 95 60

COMITÉ DES FÊTES

Créé en 1983, depuis plus de 40 ans, le Comité des Fêtes de Bellefonds anime la commune avec le traditionnel banquet des Laboureurs préparé et servi maintenant depuis 30 ans par DOUSSET Traiteur, 140 personnes y ont participé et la soirée s'est terminée autour d'un buffet campagnard.

Puis, au mois de juin, vous retrouvez la soirée Moules-Frites et son feu de St Jean. Un feu, qui cette année, a dû se faire plus petit, à cause des conditions climatiques.

Et l'année s'est clôturée par un Cassoulet préparé par Jean-Michel COQUELIN, traiteur à Bonnes.

Pour 2026, est prévue, en supplément des fêtes traditionnelles, une randonnée de 8 km et une de 13 km sur nos beaux chemins communaux. Un ravitaillement sera installé à mi-parcours et un verre de l'amitié sera offert à l'arrivée.

Vous avez du temps libre, vous aimez vous amuser, alors... venez nous rejoindre. Nous avons besoin de bénévoles pour l'organisation de nos manifestations.

ASSOCIATIONS



La Belle Fontaine aux Livres

Une ASSOCIATION pour partager autour du LIVRE et de la LECTURE



2025 aura été une belle année de lancement pour l'association ! Ce sont déroulées 5 rencontres du Club de lecteurs(rices) et 5 animations «1, 2, 3 histoires» pour les jeunes enfants. Un bel événement le samedi 22 mars a complété notre programmation : une soirée conviviale «au plaisir des mots» dans le cadre de la manifestation nationale «Le printemps des poètes». On peut également ajouter le moment de lecture de l'association lors du Noël des enfants organisé par le CCAS de la Commune.

► **Le club des lecteurs** (rices), ce sont deux heures de rencontre joyeuse et conviviale, un dimanche tous les 2 mois, de 16 à 18h. Lors de ces rencontres, les volontaires présentent à leur façon, un livre «coup de cœur». Roman, récit, histoire, essai, BD, poésie... peu importe ! L'essentiel est que le livre ait passionné. Le club de lecture c'est aussi la possibilité de profiter de ce moment de partage... et de gourmandises en écoutant tout simplement !



► **Quant aux Lectures pour enfants** «1, 2, 3 Histoires», c'est 1 heure de lecture vivante et animée pour petits de 0 à 6, 7, 8 ans... le mercredi matin à 10h30, 1 fois sur 2. Assistants(es) maternel(les), parents, grands parents, vous êtes tous les bienvenus !



► **2026** : Toutes ces belles rencontres, bien rodées désormais et plébiscitées par les habitués, vont se poursuivre cette année. Nous espérons voir de nouvelles têtes ! Les dates de rencontres sont affichées en mairie, dans les boîtes à livres et également sur Panneau Pocket.

Une seconde soirée conviviale dans le cadre du Printemps des poètes aura lieu le **samedi 21 mars 2026** à la Salle des fêtes. Conte, poésie, Chant, musique, slam, Haikus, photos... au programme. Le thème cette année est **Liberté** ! Prenez date... Nous vous espérons nombreux. Soirée gratuite ouverte à tous.

► Enfin, si vous souhaitez profiter de lectures à voix haute à domicile, pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer ou qui ont des gênes de lecture, contactez nous ! Nous organiserons à votre attention et selon vos souhaits de sympathiques moments de lecture.

- . Vous aimez lire ?
romans, nouvelles,
poésie, récits, essais,
reportages, BD,
pratique, jeunesse... ?
- . Partager vos lectures ?
- . Découvrir des univers ?



- . Vous aimez, transmettre
le plaisir de la lecture aux enfants ?
- . Échanger en toute convivialité ?

Alors, PARTICIPEZ !

N'hésitez-pas et prenez contact ! Pour être informé des activités de l'association :

Contacts ► Véronique : 06 19 79 92 27 / Laetitia : 06 09 73 06 10

Karen 06 33 75 30 40 / Bernadette 06 72 54 51 04 labellefontaineauxlivres@free.fr

ASSOCIATIONS

Les coups de cœur ! de La Belle Fontaine aux Livres



pour Adultes

Le livre des heures

Anne Delaflotte-Mehdevi - Ed. Folio

Paris, XVème siècle sur le pont de Notre-Dame. Il est en bois, bordé de maisons qui s'élèvent haut en étages. Leur harmonie, la richesse des boutiques qui s'y succèdent émerveillent. On n'est pas n'importe qui quand on vit sur ce pont ! Des gens du livre, des libraires, des enlumineurs, parmi les plus en vue dans la profession.

Marguerite naît dans un atelier d'enlumineurs. Très tôt, elle est fascinée par l'atelier fondé par son grand-père. Elle se sauve de la maison et s'y réfugie dès qu'elle peut, observant, retenant tout ce qu'elle peut de l'enluminure, du broyage et de la fabrication des couleurs... À la maison, elle fuit sa mère. Cette mère qui lui mène la vie dure, voulant qu'elle se cantonne aux occupations traditionnelles des filles, la maison, les corvées domestiques, la messe et... le mariage. Mais Marguerite n'en a que faire ; tout ce qui l'absorbe et la captive, c'est l'atelier d'enluminure. Son grand-père, conscient du talent exceptionnel de sa petite fille l'accepte comme apprentie. Ainsi elle pourra réaliser son ambition suprême : devenir la meilleure « Enlumineuse » de la capitale ... Il y aura bien sûr moult difficultés et épreuves, mais Marguerite a du caractère et une sacrée détermination, elle persistera et réussira contre vents et marées ! À travers la vie de Marguerite, on est immergé dans la vie quotidienne de l'époque, le statut des femmes et bien entendu la pratique de ces métiers d'art si singuliers. C'est un livre haut en couleur, une fresque historique et familiale attachante. Une belle lecture !



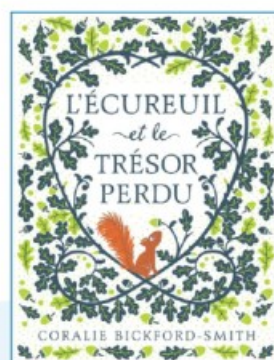
pour la Jeunesse



L'écureuil et le trésor perdu

Coralie Bickford-Smith - Ed. Gallimard

Dans la nuit brodée d'étoiles et le silence de la forêt endormie, un écureuil découvre un magnifique gland au milieu des fougères. Il décide de le cacher dans un endroit mystérieux où aucun arbre ne pousse. L'hiver passe, le printemps revient. Le petit écureuil se précipite à la clairière et creuse : son trésor a disparu ! Alors, automne après automne, il grappille le plus de glands possible et les enfouit au même endroit, espérant que l'un d'eux, au moins, reste à sa place... Les années passent et le trésor du petit écureuil grandit. De retour à la clairière, il découvre alors que les glands ont permis la régénération des chênes, donnant vie à une forêt en devenir. Au fil des pages on suit l'évolution de la vie en forêt au rythme des saisons. Servi par un texte poétique et des illustrations d'un graphisme admirable et joyeux, ce magnifique album, rempli d'espoir, est un hymne à la beauté des arbres et de la forêt !



Disponible en médiathèque (Bonneuil Matours, Grand Chatelleraut... et aussi en librairie !)

ASSOCIATIONS

La Belle Fontaine aux Livres

PROGRAMME 2026 Hiver Printemps



LE CLUB DE LECTEURS (TRICES)

Dimanche 8 février

Dimanche 26 avril

à 16 h à Bellefonds - «Petite» salle des fêtes

Vendredi 12 juin

à 19 h à Bellefonds - «Prairie pique-nique de La Roserie»

POUR LES ENFANTS

Lectures animées

Mercredi 21 janvier

Mercredi 25 mars

Mercredi 20 mai

à 10 h 30 à Bellefonds
à la «Petite» Salle des Fêtes

SOIREE CONVIVIALE «Au plaisir des mots» dans le cadre du Printemps des poètes

SAMEDI 21 MARS à 20H à la salle es Fêtes de Bellefonds

conte, poésie, chant, musique, slam, haïkus, scène ouverte, exposition...

Moment infiniment poétique et joyeux à partager autour de gourmandises :-)

CLUB SOLIDARITÉ AMITIÉ

Le club « Solidarité - Amitié » continue ses activités avec toujours plus d'adhérents aussi bien pour les mercredis après-midi jeux que pour les mercredis repas, à la salle des fêtes de Bellefonds. Le 3ème mercredi de chaque mois, sur réservation, un repas est préparé et servi par les bénévoles. Une moyenne de 55 convives y participe à chaque fois.

Au cours de l'année 2025, deux sorties ont eu lieu : une au cabaret L'Ange Bleu du coté de Bordeaux et l'autre à Notre Dame D'Oé dans le 37.

L'assemblée générale du Club aura lieu le mercredi 21 janvier à partir de 15 h 30 à la salle des fêtes de Bellefonds. L'adhésion au club sera maintenue à 12 € pour l'année 2026.

Tout le monde peut venir s'inscrire au club, aucune condition d'âge n'est imposée. Mais il est quand même recommander d'être de bonne humeur et surtout, d'avoir envie de s'amuser, de rire... car il faut admettre que l'on ne s'ennuie pas au club « Solidarité - Amitié ».